UCLouvain

larcb1125

2025

Représentation 1B

5.00 crédits	90.0 h	Q2

Enseignants	De Myttenaere Michèle ;Delcommune Thierry ;Houdé Joelle ;Malevez Jerome ;Perez Perez Manuel ;Vilet Guénola ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Thèmes abordés	Le cours approfondit les savoirs et les savoirs faire du dessin analogique et initie au dessin numérique. Les outils et les supports convoqués engagent une posture critique et réflexive sur le mode de représentation et le processus d'expression, les conséquences de leur usage et leur impact environnemental. L'acquisition des fondements de la représentation est accompagnée d'une ouverture culturelle. Les thèmes abordés à l'échelle de l'espace architecturale sont : le tracé ; les proportions ; la composition ; les projections orthogonales, obliques et coniques ; les ombres ; les échelles ; le dessin d'observation ; le dessin d'expression ; le dessin de communication.
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** · Connaître et comprendre les codes et les modes de la représentation d'un espace architectural simple observé et présent ou imaginé en trois dimensions, · Représenter l'espace par projection orthogonale, cylindrique et conique, · Manipuler des plans et des droites par la théorie de Monge, · Manipuler les surfaces complexes par la connaissance de leurs propriétés géométriques, · Exprimer l'objet architectural par l'ombre et la lumière à partir d'une source lumineuse théorique ou réelle, · Restituer graphiquement, avec intention, l'expérience d'une spatialité, · Organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel dans un temps donné. **Contribution au référentiel des acquis d'apprentissage** Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme, ce cours contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants : · AA1.1 Identifier les paramètres et les enjeux d'une situation donnée. · AA2.1 Connaître et appliquer avec maîtrise les conventions de la représentation en deux et en trois dimensions. · AA2.3 Représenter avec maîtrise des expériences spatiales. · AA5.2 Organiser un travail individuel

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation se fait sous la forme d'une remise finale ou test de compétences, pondérée par une évaluation continue. L'évaluation des rendus successifs et des tests donne lieu à une cote unique **Critères d'évaluation pour le module DML** - Présence au cours - Méthode /attitude/ respect des consignes - Mise en page /cadrage / choix du sujet / pré dessin - Expressivité / sensibilité et qualité du tracé - Justesse des proportions et projections - Compréhension et analyse de l'espace / communication d'un processus de recherche - Evolution **Pondération par module :** DML 65% de l'évaluation globale DMA 35% de l'évaluation globale **Pondération dans chaque module :** Travail continu 40% des points Travail ou test de synthèse 60% des points **Présence au cours :** **Présence au cours :** Le règlement général des études et des examens de l'UCL est complété par les dispositions particulières ci-après : 1. l'étudiant assiste au cours organisé en modules ; 2. les séances de travaux étant dirigées, la présence au cours est obligatoire ; 3. un étudiant qui comptabiliserait plus de **1 absence non justifiée par un certificat** se verra sanctionné par une note nulle pour la partie « travaux» du module concerné ; 4. la cote attribuée en session de juin à la partie *travail continu* , sera **« réputée rattachée à chacune des sessions d'examen »** (articles 59/ 78 du règlement des études de l'UCL).
Méthodes d'enseignement	L'unité d'enseignement s'articule autour de deux moyens - d'expression, de représentation et de communication - le dessin à main (DML) levée et le dessin en mode assisté (DMA) par l'ordinateur. Ces apprentissages sont organisés en deux modules distincts. Ce cours se donne en présentiel. **Le module DML** , s'attache à explorer le dessin d'observation par l'expérience de la transposition dessinée de la réalité concrète observée. Il vise à transformer l'approche visuelle du monde réel en une approche projective par l'opération mentale fondamentale de la représentation. Le temps donné à regarder pour voir et intégrer le réel de manière kinesthésique est un moyen privilégié pour se mettre en éveil, améliorer sa relation avec l'espace. Par la pratique de l'observation « in situ » de l'architecture, le dessin est exploité comme outil de questionnement et de connaissance de l'espace. La main, l'œil et l'esprit se forment ensemble. L'écriture graphique personnelle vient avec le « temps long » de la pratique répétée. Le dessin au trait est imposé, les moyens plus picturaux utilisés trop tôt dans l'apprentissage étant trop souvent utilisés pour masquer les faiblesses du dessin. **Le module DMA** , quant à lui, s'attache aux questions relatives au dessin de communication par la construction de maquettes virtuelles en vraie grandeur et au développement des processus cognitifs de conception à l'aide de l'outil informatique : Infographie et modélisation 2D, exploration et expression de l'espace architectural au moyen d'outils de modélisation vectorielle (Autocad 2D) et de logiciels de traitement d'image. Si le dessin est un moyen d'expression pour l'étudiant, c'est davantage pour lui une façon d'agir et de prendre attitude par rapport au monde.
Contenu	En une structure progressive et cumulative, les thèmes initient par le dessin aux questions relatives d'une part, au tracé des lignes, des surfaces, des formes et à leur composition dans l'espace graphique et, d'autre part aux proportions et aux projections (orthogonale, cylindrique et conique). Par le dessin de représentation suivant les codes et les conventions des projections, le dessin d'observation d'objets et d'espaces architecturaux de petites dimensions (DML) et le dessin d'expression et de communication d'une réalité en projet (DMA), ils exercent la représentation juste et sensible de l'espace réel présent ou en projet. Des liens significatifs sont établis avec les cours de Projet d'architecture et de Géométrie Spatiale.
Bibliographie	**Quelques ouvrages qui initient à l'expression et à la représentation :** CHING F.D.K. (2005). *Dessin de design architectural* . Québec : Thomson. DURAND J.-P. (2003). *La représentation du projet. Approche pratique et critique* . Paris : La Villette (coll. École d'architecture de Grenoble). FLOCON A. & TATON R. (1963). *La perspective* . Paris : PUF (coll. Que-sais-je ?). LAPRADE A. (1920-50). *Les carnets d'architecture d'Albert Laprade* . Paris : Kubik, éd.2006. LEBAHAR J.Ch. (1983). *Le dessin d'architecte : Simulation graphique et réduction d'incertitude.* Paris : Parenthèses. PAULY D. (2006). *Le Corbusier : Le dessin comme outil* . Nancy : Fage. PANOFSKY E. (1976). *La perspective comme forme symbolique* . Paris : Minuit.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/BXL	ARCB1BA	5		🔍